Tableau des licences par catégorie d'âge avec pour certains le concordance des séries entre les différentes disciplines 2012

SERIES	AGES (H et D) (a)	ROUTE		VTT						PISTE		CYCLO CROSS		BMX
				CROSS-COUNTRY		DESCENTE		4x	Trial					
		HOMME	DAME	HOMME	DAME	HOMME	DAME	HOMME	HOMME	HOMME	DAME	HOMME	DAME	H/D
Elite Professionnel ayant un contrat avec rémunération avec un groupe sportif reconnu par l'UCI ou une équipe piste U.C.I	19 ans et plus	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)	(GS)		(GS)		(GS)		
1ère catégorie (1)	19 ans et plus	Les 300 premiers du classement national FFC (à l'exception des coureurs sous contrat avec un groupe sportif reconnu par l'UCI qui seront classés en Elite Professionnel En dehors des coureurs ci-dessus les Comités régionaux ont la responsabilité de la classification de leurs coureurs en 1ère catégorie selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Licenciées figurant sur la liste nationale de haut-niveau « Elite » et « Seniors » Les 25 premières du classement national FFC	-30 premiers du classement général Coupe de France scratch - 20 premiers du Championnat France homme -10 premiers du Championnat France Espoirs -15 premiers d'une manche de coupe de France Scratch -Les coureurs espoirs classés parmi : -Les 20 premiers du Championnat du Monde -Les 15 premiers du Championnat d'Europe -Coureurs classés dans les 100 premiers du classement UCI - 3 premiers du championnat de France XC Marathon --Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau « Elite » et « Seniors »	- 5 premières : du classement général de la Coupe de France du Championnat de France scratch - 3 premières du Championnat de France XC Marathon 20 premières du classement UCI - Licenciées figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elite" et "Seniors"	- 8 premiers du classement général de la Coupe de France Scratch, du Championnat de France scratch - Podiums scratch Coupe de France - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elite" et "Seniors"	- 3 premières : du classement général de la coupe de France Dames du championnat de France Dames du Championnat de France Licenciées figurant sur la liste nationale de haut-niveau "Elite" et "Seniors "	- 4 premiers du classement général de la coupe de France Hommes du championnat de France Hommes + sélectionnés en Equipe de France	Podiums Championnats France, Europe et Monde « Elite » + coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »	Podiums des Championnats de France et d'Europe 'Espoirs et Elite) pour les disciplines individuelles Pôle France (Elite et Espoirs) Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors »		15 premiers Elite et 5 premiers espoirs du challenge national et des championnats de France Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors	Sélectionnées en équipe de France Elite Podium des championnats de France Podium du challenge national Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors	Pilotes 1ère catégories (H) classés dans les 5 premiers du Championnat de France « Elite » Finaliste (H et D) des Championnats d'Europe et du Monde Elite Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « Elite » et « Seniors
2ème catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	- De la 31ème à la 60ème place du classement général Coupe de France - De la 21ème à la 60ème place du Championnat France Homme - De la 11ème à la 30ème place du Championnat de France Espoirs. - les 15 premiers du classement général scratch hommes de la course Open Régional - les 5 premiers scratch hommes de la course Open Régional - Les Juniors 2ème année classés parmi : les 10 premiers du classement général de la Coupe de France les 10 premiers du championnat de France Europe et Monde Juniors les 5 premiers d'une manche Coupe de France. - Les juniors 2ème année classés de la 11ème à la 20ème place du classement général de la Coupe France et du championnat de France auront le choix entre leur classification en 2ème catégorie ou 3ème catégorie - de la 4ème à la 10ème place du championnat de France xc Marathon - Licenciés figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	- De la 6ème à la 20ème place du classement général de la Coupe de France scratch du Championnat de France scratch - de la 4ème à la 10ème place du Championnat France XC Marathon - Podiums Chpts France juniors, - les 5 premières Chpts Europe et Monde juniors - Licenciées figurant sur la liste nationale de haut-niveau "France-Jeune"	- De la 9ème à la 50ème place du classement général de la Coupe de France scratch et du championnat de France scratch - Licencié figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune »	- De la 4ème à la 8ème place du classement général de la Coupe de France scratch et du championnat de France scratch - Licencié figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune	- De La 5ème place à la 8ème place du classement général de la Coupe de France Hommes du Championnat de France Hommes	Autres coureurs des classes « Elites » et « Experts » + coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune	Série « Route » Pôle France (Juniors) Podiums des Cpts de France juniors (disciplines individuelles) Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune		Série « Route » Coureurs figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune »		Autres pilotes (H) évoluant en Elite 1 et en Elite 2 Pilotes figurant sur la liste nationale de haut niveau « France jeune » Podiums au Championnat de France et finalistes aux Championnats Europe et Monde Juniors Pilotes (dames) classées dans les 8 1ères du Cpt France Juniors Filles/Dames
3ème catégorie (2)	19 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'administration de la FFC	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs voulant prétendre à une sélection aux championnats de France VTT ou être classés au général de la Coupe de France VTT - Les juniors 2ème année classés de la 11ème à la 20ème place du classement général de la Coupe France et du championnat de France auront le choix entre leur classification en 2ème catégorie ou 3ème catégorie	Autres coureurs voulant prétendre a une sélection aux championnats de France VTT ou être classés au général de la Coupe de France VTT				Coureurs des classes « régionales » « nationales »	Séries route				Autres coureurs
Cyclisme pour tous Pass'cyclisme open (b) Pass'cyclisme (b) Pass'cyclo sportive (b) Pass'nature	17 ans et plus	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Classification sous la responsabilité des comités régionaux	Autres coureurs	Autres coureurs		Autres licenciées	Autres coureurs		Séries route				Autres coureurs
Pass'loisir	4 ans et plus													
Jeune (d) - prélicencié (4/6 ans) - poussin (7/8 ans) - pupille (9/10 ans) - benjamin (11/12 ans) - minime (13/14 ans) - cadet (15/16 ans)	4 ans et plus													
Juniors	De 4 ans à 16 ans													
Service (e) - signaleur - cibiste - motard - chauffeur - sympathisant - personnel vacataire	17/18 ans													
Encadrement (f) : - dirigeant - cadre technique - encadrement équipe de France - cadre technique national - dirigeant national - stayer	18 ans et plus													
Arbitre (g) :	18 ans et plus													
Arbitre école de vélo et BMX	18 ans et plus													
Jeune arbitre (h)	14 ans et plus													
Direction Cyclisme Professionnel (i) :	14 à 18 ans													
Encadrement Cyclisme	18 ans et plus													
Professionnel (j) :	18 ans et plus													
Animateur (k) : - régional - fédéral	18 ans et plus													

Aucun surclassement ne sera autorisé

(1) En plus des 300 premiers coureurs du classement national FFC qui seront 1ère catégorie, les comités régionaux ont la responsabilité du classement de leurs coureurs selon le pourcentage de représentativité fixé par le Conseil d'Administration de la FFC

(2) Les comités régionaux ont la responsabilité de classer leurs coureurs en 2ème, 3ème catégorie, pass'cyclisme open et pass'cyclisme sur route

REMARQUES

(a) Age pris en compte : Age atteint ou devant être atteint dans l'année de licence.

(b) Pass'cyclisme open, Pass'cyclisme, Pass'cyclosportive et Pass'sport nature : Ces licences sont délivrées à partir de 17 ans, sur présentation obligatoire d'un certificat médical. En dehors de l'activité liée à ces licences dans les différentes disciplines, le titulaire d'une licence Pass'cyclisme open pourra prendre part aux épreuves régionales sur route dès lors que l'épreuve est ouverte aux 3ème catégories. La participation au championnat régional de 3ème catégorie reste à l'appréciation des comités régionaux.

L'ensemble des licences du cyclisme pour tous ne donne pas accès aux championnats de France. Pour la participation aux championnats régionaux, se référer à la règlementation fédérale et dans certains cas aux dispositions régionales

(c)Pass' loisir est délivré sans certificat médical, ne permet pas la participation à des compétitions.

(d) Licence Jeune : (prélicencié, poussin, pupille, benjamin, minime, cadet). Cette licence est délivrée sur présentation obligatoire d'un certificat médical. (voir 3 et 9).

(e) Licence Service : (signaleur (titulaire du permis de conduire) cibiste, motard, chauffeur, sympathisant, personnel vacataire). Cette licence, délivrée avec ou sans présentation d'un certificat médical, ne permet pas la participation à des compétitions. Elle est réservée aux personnes de 18 ans et plus qui sont amenées à remplir une tâche dans l'organisation de manifestations sportives, dans l'accomplissement de missions (sportives ou non) pour le compte de la FFC, des Comités régionaux, départementaux, des clubs ou qui souhaitent, tout simplement, faire partie de la FFC au titre de sympathisant voir 3 et 9.

(f) Licence Encadrement : (dirigeant, cadre technique, encadrement équipe de France, cadre technique national, dirigeant national, stayer). La licence Cadre technique national concerne les titulaires de BF3 (des Divisions nationales), de Brevets d'Etat et de Beesac.

(g) Licence Arbitre : réservée aux arbitres régionaux FFC, nationaux FFC, fédéraux et internationaux UCI de toutes disciplines (route, VTT, piste, cyclo-cross et BMX) et chronométreurs régionaux et fédéraux.

(h) Licence Jeune arbitre : réservée aux arbitres de 14 à 18 ans

(i) Licence Direction Cyclisme Professionnel : Directeur sportif et Directeur sportif adjoint - Manager et Manager adjoint - Directeur de l'organisation (Pro-Tour, HC, calendrier historique)

(j) Licence Encadrement Cyclisme Professionnel : Médecin, Kinésithérapeute, Ostéopathe, Assistant, Mécanicien et Organisateur de classe 1.

(k) Licence Animateur : (Animateurs régionaux et fédéraux).